

Le St Siège est-il vraiment libre de nommer les évêques qu'il veut ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise universelle](#), [Perepiscopus](#), [Vatican](#)

Date : 3 février 2017



Paul-André Maur vient de publier un petit ouvrage, [À contre-courant](#), dans lequel il explique que la pression du monde et du politiquement correct est telle qu'il nous faut réagir si nous voulons rester catholiques et amis de la vérité. Sinon nous serons contaminés, noyautés, submergés, anéantis. Ce monde qui est l'ennemi du Christ et de la vérité veut notre âme.

Dans ce petit ouvrage (142 pages), il aborde la crise de l'Eglise depuis deux siècles et évoque notamment le problème des nominations épiscopales. Ainsi, revenant sur la condamnation de l'Action française, il indique que cette affaire a permis d'effectuer une purge au sein du clergé, purge qui a facilité l'arrivée aux commandes d'une génération moderniste :

"Or nous savons que depuis la condamnation de l'Action française en 1926, les séminaires n'étant plus dirigés que par des républicains "bon teint", on a formé un clergé majoritairement de gauche, si ce n'est entièrement de gauche. Et si par un hasard extraordinaire, un non républicain s'aventurait dans le sérail (comme le raconte le Dr Dickès dans son livre "La Blessure") il serait vite éliminé. Les nominations épiscopales ont donc bien été verrouillées.

Et c'est pourquoi je repose la question : le St Siège est-il vraiment libre de nommer les évêques qu'il veut pour le bien de la Sainte Eglise et celui des fidèles ?

Pourquoi alors ne nomme-t-il aucun évêque parmi les clercs formés depuis plus de 15 ans par les séminaires "Ecclesia Dei" avec la caution de Rome ? A qui fera-t-on croire qu'il n'y a là que des sujets médiocres qui ne sont pas dignes de retenir l'attention du nonce ?"